



**BiblioFR (Association des bibliothèques fribourgeoises |
Vereinigung Freiburger Bibliotheken)**

**31^e assemblée générale
Mardi 5 mars 2024, Bibliothèque du Collège du sud,
Bulle**

Procès-verbal

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de la 30^e Assemblée générale du 4 avril 2023
4. Membres
5. Rapport annuel 2023 (président et coordinatrice)
6. Comptes 2023 : présentation, rapport des vérificatrices, approbation
7. Budget 2024 : présentation, approbation
8. Elections
 - 8.1 Comité
 - 8.2 Président
 - 8.3 Vérificatrices
9. Subventions de projets ponctuels
10. Bibliothèques & écoles
11. Offres de la BCU pour les bibliothèques
12. Communication de BiblioFR avec ses membres
13. Campagne de communication
14. Présentation de la plateforme culturelle fribourgeoise In Situ
15. Informations brèves
16. Divers et propositions

1. ACCUEIL

Pierre Buntschu ouvre l'assemblée générale en exprimant ses remerciements aux participant.e.s. Il enchaîne en exprimant sa gratitude envers Monsieur Thierry Maire, Recteur du Collège du Sud, et Monsieur Claude Ruffieux, Administrateur du Collège du Sud, pour leur présence.

Monsieur Thierry Maire prend la parole pour quelques mots de bienvenue, mettant notamment en avant l'importance des bibliothèques. Pierre Buntschu le remercie chaleureusement.

Cette assemblée générale regroupe 38 personnes et 20 votant.e.s.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour n'appelle aucun commentaire.

3. APPROBATION DU PV DE LA 30^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 AVRIL 2023

Le PV de la 30^e Assemblée générale se trouve sur le site de BiblioFR. Il n'appelle aucun commentaire et est approuvé à l'unanimité.

4. MEMBRES

BiblioFR compte 67 bibliothèques membres, de tous types.

Les changements comprennent notamment une demande d'adhésion de la Bibliothèque publique et scolaire de Jaun et la démission de la bibliothèque "Lis-moi tout" d'Hauteville.

Il n'y a pas d'opposition à l'adhésion de la Bibliothèque de Jaun, elle est acceptée à l'unanimité.

5. RAPPORT ANNUEL 2023

5.1 COMITÉ - COMPOSITION EN 2023

- Pierre BUNTSCHU*, président (depuis 2017)
- Regula FEITKNECHT (depuis 2002)
- Sylvianne GOBET (depuis 2021)
- Lara JOVIGNOT (depuis 2020)
- Sophie MENETREY (depuis 2017)
- Laura PILLET*, secrétaire (depuis 2020)
- Barbara ROTHEN (depuis 2023)
- Therese SALZMANN*, coordinatrice des bibliothèques de lecture publique (depuis 2019)
- (* = membre du bureau)
- Catherine GREMAUD s'occupe de la comptabilité, mais sans être membre du comité (depuis 2021)

5.2 ARRIVÉE ET DÉPARTS

- Barbara ROTHEN a rejoint le comité après la dernière Assemblée générale. Merci chaleureusement pour son engagement.
- Sylvianne GOBET quitte le comité après l'AG. Le comité lui adresse ses vifs remerciements pour le travail accompli.
- Catherine GREMAUD s'occupe de la comptabilité sans être membre du comité. Son engagement provisoire cessera à la fin 2024. Trouver une personne pour reprendre la comptabilité, si possible en étant membre du comité, ou en dehors comme c'est le cas actuellement.

5.3 RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES

Le comité a besoin qu'une ou deux personnes le rejoignent. Les membres, et en particulier Pierre Buntschu, sont à disposition pour expliquer le fonctionnement, le travail que cela représente, et pour prendre contact avec toute personne intéressée.

5.4 AUTRES PERSONNES ENGAGÉES

Plusieurs personnes qui ne sont pas membres du comité s'engagent dans des groupes de travail avec lesquels BiblioFR collabore (cf. organigramme en annexe). Pierre Buntschu les remercie chaleureusement.

5.5 COMMUNICATION - PRÉSENCE SUR INTERNET

Site web – microsite et refonte du site internet

Pour la campagne de communication, on a créé un « microsite » destiné au grand public (vosbiblios.ch / ihrebiblio.ch). La refonte du site web a été menée en parallèle à la campagne. Sur la page d'accueil du nouveau site, on a repris l'essentiel du microsite créé pour la campagne. Le nouveau site s'adresse à la fois au grand public et aux membres. Il a été mis en production le 31 août sans changement d'adresse. Quelques petites adaptations ont été apportées par la suite. Tous les coûts figurent dans les comptes 2023.

Espace et outil de partage – gemeinsame Austauschplattform

BiblioFR a conclu chez Infomaniak un abonnement pour disposer d'un espace de travail collaboratif et de stockage (« Drive »). Certaines parties de cet espace servent au comité et d'autres sont mises à disposition des bibliothèques membres pour partager de nombreux documents, exemples, modèles.

L'hébergement du courrier électronique a passé chez Infomaniak. L'adresse info@bibliofr.ch a été conservée. Par contre, les courriels envoyés à l'ancienne adresse info@abf-vfb.ch ne sont plus remis. Ces changements et le renoncement à maintenir l'agenda Timely ont permis de mettre fin à plusieurs contrats et à diminuer les frais de fonctionnement.

5.6 RÉVISION DE LA LOI SUR LES AFFAIRES CULTURELLES

Le 6 septembre 2022, sur recommandation du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a approuvé la motion demandant la révision totale de la loi du 25 mai 1991 sur les affaires culturelles. Le Conseil d'Etat a décidé d'inclure à ses réflexions les collectivités publiques et les milieux concernés, ainsi que les représentants de ces divers domaines. Ce processus participatif a été mené lors de workshops et échanges durant le deuxième trimestre 2023. En tant que faitière des bibliothèques, BiblioFR a été invitée à participer au processus. Après des discussions de préparation internes, des membres du comité ont participé à tous les workshops et ont pu faire entendre le point de vue et les attentes des bibliothèques.

- Accès à la culture : Therese Salzmänn
- Production culturelle, parcours d'artistes : Lara Jovignot
- Gouvernance, financement : Pierre Buntschu

Les résultats des ateliers ont été présentés à l'ensemble des participant.e.s lors d'une séance publique le 23 août.

La première étape des travaux de révision de la loi sur les affaires culturelles s'est achevée avec l'adoption par le Conseil d'Etat d'un nouveau Concept Culture. Ce concept présente des pistes stratégiques qui serviront de référence à la rédaction de l'avant-projet de loi. Le concept et de nombreuses annexes illustrant les riches discussions menées sont disponibles sur le site internet de l'Etat.

La mise en consultation publique de l'avant-projet de loi accompagné de son message est prévue courant 2024. La nouvelle loi pourrait être adoptée en 2025 et entrer en vigueur en 2026.

5.7 SOUTIEN DE LA LOTERIE ROMANDE

Conformément aux nouvelles « Directives cantonales de 2022 », la contribution par bibliothèque a augmenté à 40% (au lieu de 35%) des dépenses pour l'acquisition de médias de l'année précédente, et le plafonnement a été fixé à 7'000 CHF (au lieu de 5'000 CHF).

Selon ce nouveau calcul, le don de la LORO s'est élevé à 179'030 CHF en 2023 (2022: 142'770.-). 38 bibliothèques ont reçu une contribution.

Cette augmentation est liée à des nouvelles conditions. Les Directives de 2022 demandent que la bibliothèque « définisse sa mission et ses objectifs clairement en s'inspirant des lignes directrices pour les bibliothèques publiques [...] ».

Des rencontres et discussions avec plusieurs bibliothèques ont eu lieu.

Il est possible de trouver des propositions d'appuis: <https://bibliofr.ch/fr/services/appuis-proposes>

En lien avec les nouvelles Directives de 2022, il y a eu :

- Une augmentation de l'aide à la formation
- Un soutien de l'Etat (BCU) à des projets ponctuels :
 - o en 2022: 8 projets soutenus (11 bibliothèques et 16 communes concernées)
 - o en 2023: 4 projets soutenus (7 bibliothèques et 5 communes concernées)

Exemple de projets soutenus :

- Mise en réseau des bibliothèques
- Open Libraries Düringen, Schmitten, Wünnewil
- Aménagements tiers lieu : inauguration à Belfaux
- Accueil du public allophone adulte à Bulle

5.8 LECTURE ACADEMIE

Therese Salzmänn résume la présentation de la 8^e édition de Lecture Académie (voir le rapport annuel). Il y a eu 31 inscriptions individuelles et 13 classes (environ 260 élèves). Après plusieurs auditions dans les classes et dans les bibliothèques, la finale a rassemblé 12 finalistes le 17 juin au Vitromusée Romont.

Des articles sur Lecture Académie ont paru dans La Gruyère du 18.02.2023, dans la Liberté du 21.02.2023 et dans l'Éducateur 2023-1 (Interview avec une des finalistes de 2022, Juliette).

5.9 NÉ POUR LIRE

Le projet « Né pour lire Fribourg » a été soutenu par Le Bureau de l'intégration des migrant.e.s et de la prévention du racisme (IMR) en 2022 et 2023 et par la LORO en 2023.

Il est mené en partenariat avec l'Association pour l'Éducation familiale.

Les activités et les offres suivantes ont été proposées :

- une journée de formation bilingue le 18 novembre 2022
- un guide (dans les deux langues) qui est basé sur les connaissances et les besoins des bibliothèques participantes à la journée de formation (publié en novembre 2023) en lien avec le guide, la page « Né pour lire Fribourg » sur le site web de BiblioFR propose des outils supplémentaires (ressources pour les parents, soutien au plurilinguisme, etc.)
- journée d'action pour les familles (en prenant en compte le réseau local petite enfance et intégration/cohésion sociale) à Marly le 18 novembre 2023. 3 autres journées d'action auront lieu en 2024, à Morat, Romont et Vuadens.
- sacs « Né pour lire Fribourg » en français et en allemand, pour 3 différentes tranches d'âge. Les bibliothèques qui organisent une journée d'action peuvent les prêter aux familles.

Pour en savoir plus : <https://bibliofr.ch/fr/activites/ne-pour-lire-fribourg>

6. COMPTES 2023 | JAHRECHNUNG 2023

Présentation :

Les comptes 2023 sont distribués sous forme imprimée au début de la séance.

Pierre Buntschu prend le temps d'expliquer les différents points. Il y a une différence notable par rapport au don de la LORO. Les 50'000.- francs prévus pour les projets ponctuels ont finalement été pris en charge directement par la _BCU. BiblioFR a en conséquence restitué à la LORO le montant initialement prévu à cet effet. D'autre part, le projet de transformation a coûté environ 3'000.- francs de plus que prévu, mais il s'agit du solde de la refonte du site web. Ce montant avait été prévu sous la rubrique « internet ». En fin de compte, avec un déficit de 4'720.- francs, le résultat est légèrement plus favorable que le déficit de 5'527.- francs prévu au budget.

Rapport des vérificatrices :

Les vérificatrices sont Sophie Rossel et Elisabeth Longchamp Schneider. Sophie Rossel indique que les comptes sont en ordre et la comptabilité tenue avec soin et exactitude. Les vérificatrices proposent à l'assemblée d'accepter les comptes ainsi et de donner décharge à la trésorière Catherine Gremaud, en la remerciant pour son excellent travail, ainsi qu'au comité et aux vérificatrices des comptes.

Approbation des comptes :

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. BUDGET 2024 | BUDGET 2024

Présentation :

Le budget 2024 est distribué sous forme imprimée au début de la séance.

Pierre Buntschu le présente. Les chiffres sont assez proches de l'année passée. Le budget prévoit un léger déficit de 819.- francs.

Approbation du budget :

Le budget est accepté à l'unanimité.

8. ELECTIONS

8.1 LES MEMBRES DU COMITÉ :

Les membres du Comité sont élus pour 1 an et sont rééligibles

- Pierre Buntschu
- Regula Feitknecht
- Lara Jovignot
- Sophie Menétrey
- Laura Pillet
- Barbara Rothen
- Therese Salzmänn

L'assemblée élit le comité à l'unanimité.

8.2 PRÉSIDENT :

Pierre Buntschu est d'accord de se représenter.

L'assemblée élit le président à l'unanimité.

8.3 VÉRIFICATRICES :

Pierre Buntschu remercie Elisabeth Longchamp Schneider et Sophie Rossel. Sophie Rossel renonce à exercer le mandat de vérificatrice une année supplémentaire. Le comité propose

- Elisabeth Longchamp Schneider
- Christine Demont
- Rafaëlle Mascaro, suppléante | Ersatzrevisorin

L'assemblée élit les vérificatrices à l'unanimité.

9. BIBLIOTHÈQUE & ÉCOLE : NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL

Anne-Laure Brügger présente la raison d'être du nouveau groupe de travail "Bibliothèques & écoles", justifiant sa création et énonçant son objectif principal. Ce GT met en lumière les défis rencontrés dans l'assurance d'un accès équitable aux bibliothèques à travers le canton, tout en soulignant l'importance de la collaboration et de la communication entre ces deux institutions.

La nécessité de relier les objectifs éducatifs définis dans le Plan d'Études Romand à cette initiative est également abordée, démontrant ainsi la pertinence de ce nouveau groupe de travail. Enfin, Madame Brügger évoque les premières mesures concrètes prises pour atteindre les objectifs fixés, offrant un aperçu de la direction que prendra le travail du groupe. Cela inclut notamment la tenue de séances du groupe de travail avec des collaboratrices pédagogiques du SEnOF, où l'objectif principal était d'explorer les nouvelles approches pédagogiques en matière d'enseignement du français et de voir comment les bibliothèques pouvaient avoir leur importance. Cette réunion a confirmé de manière explicite la nécessité d'établir un partenariat solide entre les écoles et les bibliothèques pour réussir cette entreprise. Il a également été relevé que les nouveaux moyens d'enseignement du français romands prévoient des activités spécifiques nécessitant un accès direct aux ressources de la bibliothèque.

Par conséquent, le premier pas concret vers cette collaboration se traduira par la facilitation de l'accès aux bibliographies par genres textuels, marquant ainsi le début d'une collaboration fructueuse et ciblée entre les deux entités.

10. OFFRES DE LA BCU POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Therese Salzmänn présente les différentes ressources, anciennes et nouvelles, mises à disposition par la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) pour toutes les bibliothèques du canton.

FReBOOKS :

FReBOOKS est un service qui offre aux habitant.e.s du canton de Fribourg un accès aux ressources électroniques via différentes plateformes. Actuellement, il propose

- 15'000 e-books en français, allemand et anglais
- 1'800 e-audios (livres-audios) en français, allemand et anglais
- 18 millions de morceaux de musique (via Freegal Music)
- Plus de 7'000 journaux et magazines dans 60 langues de 150 pays (PressReader)

- Films de fiction et documentaires en streaming (via Filmfriend)

Le service est accessible via l'adresse www.frebooks.ch.

Les bibliothèques du canton ont la possibilité d'intégrer ce service dans leur propre offre. Elles peuvent devenir des points d'information et de conseil sur l'accès et l'utilisation des e-books et d'autres ressources numériques. La BCU les soutient dans cette démarche : Elle forme le personnel des bibliothèques pour l'utilisation de FReBOOKS et peut donner du support à leurs clients en cas de problèmes plus importants. Elle met aussi à disposition du matériel promotionnel.

De plus, les bibliothèques sont invitées à façonner l'offre numérique de la BCU en faisant des propositions d'achats pour des e-books ou e-audios.

Prêt gratuit entre bibliothèques :

Depuis l'été 2021, la BCU prend en charge l'entier des frais d'envoi des documents de la BCU commandés par les bibliothèques partenaires (bibliothèques communales et scolaires) pour leurs lectrices et lecteurs qui peuvent retirer les documents directement à leur bibliothèque.

Pour ce service, les bibliothèques partenaires demandent à leurs lecteurs-trice.s une participation de 3.- francs. Les lecteur.trice.s paient ainsi 4 fois moins que s'ils commandaient le document directement à la BCU et se le faisaient envoyer chez eux elles par courrier postal. Les 3.- francs resteront à disposition des bibliothèques qui pourront les utiliser pour couvrir une partie des frais de retour des livres à la BCU.

Pour pouvoir utiliser ce service, la bibliothèque doit signer une convention avec la BCU. Elle sera ensuite soutenue dans les démarches nécessaires. Celles-ci resteront tout à fait simples, grâce à la commande via le catalogue de la BCU.

En outre, la bibliothèque des Hautes écoles de santé et de travail social propose aux bibliothèques du canton une convention similaire, ceci en collaboration avec la bibliothèque de la Haute école d'ingénierie et d'architecture.

11. COMMUNICATION DE BIBLIOFR AVEC SES MEMBRES

Par Barbara Rothen, le comité explore les meilleures méthodes de communication avec les membres de l'association et prévoit d'envoyer un sondage pour recueillir leurs avis. Elle remercie d'avance les bibliothèques pour leur future participation.

12. CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Pierre Buntschu résume une description et un bilan de la campagne de communication contenues dans le rapport annuel. Il rappelle les objectifs et la préparation de la campagne.

La campagne de communication s'est déroulée du 24 avril à la fin mai 2023, conformément à ce qui avait été prévu, et jusqu'au 30 juin pour les réponses au concours. Elle a été déclinée à la fois en ligne et sur des supports traditionnels.

En ligne :

- Microsite web avec concours
- Campagne Facebook et Instagram
- Campagne TikTok
- Campagne YouTube
- Campagne Google
- Frapp

Sur des supports traditionnels :

- Affichage cantonal (SGA)
- Parutions dans La Liberté
- Parutions dans La Gruyère
- Parutions dans les Freiburger Nachrichten
- Affichage régional (Affichage Vert)

Le site vosbiblios.ch | ihrebiblio.ch a été ouvert en production le jour du démarrage de la campagne. Tous les éléments de la campagne (flyers, affiches, sites, etc.) renvoyaient à cette page qui servait de point d'ancrage. Les bibliothèques membres ont bien relayé la campagne.

Les 3 affiches de base de la campagne ont été déclinées sous différents formats pour s'adapter à l'affichage, à plusieurs formes d'annonces dans les journaux, à la campagne digitale (site web, réseaux sociaux), avec, dans ce cas, aussi une brève animation.

Le bilan montre que la campagne a été vue et a donné une image accueillante et dynamique des bibliothèques.

Il n'est pas possible d'affirmer que la campagne a entraîné une utilisation plus large et plus intense des bibliothèques, ni qu'elle permettra un meilleur soutien politique. Les statistiques récoltées ne sont pas assez détaillées mois par mois pour permettre une comparaison entre les mêmes périodes en 2022 et en 2023, avant, pendant et après la campagne.

Le visuel de la campagne a surpris plus d'une personne. Il a soit beaucoup plu, soit pas du tout. Mais il a été remarqué. Il y a eu un effet de surprise. La campagne a été perçue comme originale, différente des autres publicités. Dans le visuel, on a essayé de faire passer le message : Les bibliothèques proposent une quantité de services, elles sont ouvertes à toutes et tous et faciles d'accès, se trouvent sur tout le territoire cantonal, avec un côté récréatif. Certaines réserves dans les commentaires du sondage et le jugement sur la campagne rejoignent des préoccupations du COPIL. La campagne n'a pas été déclinée avec tous les éléments imaginés avant le lancement du projet. On avait l'idée d'organiser des actions spécifiques, comme par exemple un jeu, une chasse au trésor, une énigme, un concours, avec des événements à l'extérieur des bibliothèques. On avait souhaité créer des affiches avec des personnes réelles dans des décors réels, intégrer des séquences vidéo et audio, réaliser un « storytelling ». Il est apparu que tout cela serait trop complexe, trop long et trop coûteux. Pour tenir les délais et rester dans le cadre du budget prévu, il a fallu se rabattre, avec un léger sentiment de frustration, sur les propositions qui ont finalement été réalisées. Le COPIL est satisfait du visuel et de la campagne sans être enthousiaste. Il espérait trouver des images inattendues et drôles. Il est intéressant de relever que, après le démarrage du projet de BiblioFR, deux grandes campagnes de communication en faveur de la lecture et des bibliothèques ont été lancées par des acteurs disposant de moyens importants et que ces campagnes présentent des similitudes avec celle de BiblioFR. Les univers choisis par TikTok pour son nouveau produit nommé « BookTok » correspondent d'assez près à ceux des 3 affiches de la campagne de BiblioFR. La campagne de communication nationale en faveur de l'action et des services des bibliothèques « Ma bibliothèque : le monde à portée de main » lancée en France par le ministère de la Culture n'est pas sans rappeler certains aspects de la campagne de BiblioFR, comme l'idée générale, les univers choisis et le slogan.

Il reste de la campagne un site web

de BiblioFR entièrement refait qui a comme cible à la fois le grand public et les membres. C'est le site qui est actuellement en production. Il reste également un Guide pratique de la communication pour les bibliothèques, demandé par les autorités et élaboré en tenant compte de l'expérience acquise lors de la campagne. Il est à la disposition des bibliothèques membres sur l'espace collaboratif de BiblioFR. Une traduction est en cours.

Enfin, la campagne a eu un effet très positif, immédiat et durable pour l'association BiblioFR et pour les bibliothèques elles-mêmes. Le projet voulait éviter de solliciter les bibliothèques membres pour créer des événements supplémentaires par rapport à leur programme habituel et des événements périodiques comme BiblioWeekend ou La nuit du conte. Par contre, elles ont été sollicitées pour relayer la campagne au niveau local. Elles l'ont fait en posant des affiches, en faisant publier des articles et le visuel de la campagne dans des bulletins communaux, en plaçant sur leurs propres sites des visuels de la campagne et des liens vers le site vosbiblios.ch, en distribuant les flyers du concours et en parlant de la campagne dans les bibliothèques et en dehors, en offrant des abonnements comme prix pour le concours et aussi en donnant des retours pour l'évaluation. Cet engagement et cette adhésion ont renforcé les liens avec l'association et entre les bibliothèques, l'esprit de corps, le sentiment de solidarité. Cette conscience communautaire, cette perception partagée de l'importance et du dynamisme des bibliothèques, encouragera les bibliothèques à se profiler, à innover, à s'ouvrir.

Le projet a donné auprès des membres BiblioFR l'image dynamique d'une association qui s'engage et essaie de faire bouger les choses.

Le budget du projet de transformation a été respecté. On a dépensé 103'276.- francs. La subvention reçue s'est élevée à 100'000.- francs comme prévu. La différence de 3'000.- francs s'explique par le solde de la refonte du site web.

Le budget prévoyait que les membres du comité de BiblioFR devaient effectuer 300 heures de travail pour le projet. En réalité, 570 heures ont été consacrées au projet, sans compter les travaux effectués après octobre pour le Guide de communication ni certaines heures consacrées au projet hors séances par des membres du COPIL.

13. PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME CULTURELLE FRIBOURGEOISE IN SITU

Monsieur François Gendre, chargé de la modération, nous présente la plateforme In Situ et la manière de l'utiliser.

Le but de la plateforme In Situ est de simplifier et de centraliser la communication culturelle, et notamment celle des bibliothèques, afin de valoriser et diffuser la culture locale autant au niveau cantonal qu'extra-cantonal.

La plateforme dispose de deux méthodes de navigation et de recherche, l'index et l'agenda, qui proposent chacun une vision globale sur la culture proposée au public sur le canton de Fribourg. Ces outils présentent une vue dynamique et instantanée à la fois des organismes culturels et de leur programmation. De futurs modules sont en cours de réflexion afin de continuellement améliorer et adapter la plateforme aux besoins de la vie culturelle du canton.

Monsieur Gendre fait une démonstration de l'utilisation de cette plateforme.

BiblioFR encourage vivement les bibliothèques d'entrer leurs activités sur cette plateforme. Monsieur Gendre et le Comité de BiblioFR restent à disposition pour aider les bibliothèques à le faire.

14. INFORMATIONS BRÈVES

Therese Salzmann fait part d'une nouveauté : dorénavant, il est proposé aux apprenti.e.s fribourgeois.e.s de faire des stages dans des bibliothèques publiques et mixtes non formatrices. Le cadre est élaboré en collaboration avec la commissaire de la formation Agent-e en information documentaire CFC.

15. DIVERS ET PROPOSITIONS

Lara Jovignot indique que l'Assemblée générale de BiblioRomandie aura lieu le 19 avril 2024 à Yverdon.

La Bibliothèque d'Avry demande s'il serait possible pour que BiblioFR fasse l'acquisition d'un compteur pour les bibliothèques fribourgeoises, notamment dans le but de simplifier la manière de faire les statistiques demandés. Monsieur Buntschu propose de reprendre cette question au comité.

16. REMERCIEMENTS

- la Loterie romande pour son aide importante
- le Service de la Culture pour sa collaboration, sa subvention annuelle, le soutien apporté dans le cadre du projet de transformation et l'écoute lors de la première étape des travaux de révision de la loi sur les affaires culturelles
- le Bureau de l'intégration des migrant.e.s et de la prévention du racisme pour sa contribution pour le projet de littérature familiale «Né pour lire Fribourg»
- la BCU pour son soutien notamment concernant les envois postaux et la mise en page du programme d'activités ainsi que pour le soutien de projets de bibliothèques dans le cadre de la Vision 2025/2030
- les bibliothèques qui mettent des ressources à disposition, en particulier la mise à disposition des locaux pour les cours et pour des manifestations

- tous les membres de BiblioFR pour leur fidélité et leur engagement, en particulier en 2023 pour la campagne de communication
- A toutes les participantes et tous les participants à cette assemblée
- Aux membres du comité pour leur engagement et leur énorme travail
- A la coordinatrice des bibliothèques de lecture publique, Therese Salzmänn pour son engagement simple et efficace
- A la direction, notamment Monsieur Thierry Maire, Recteur, et Monsieur Claude Ruffieux, Administrateur, et aux bibliothécaires de la Bibliothèque du Collège du Sud à Bulle, qui nous accueillent ce soir et nous offrent l'apéritif
- A Monsieur François Gendre pour sa présentation de la plateforme In Situ.

Procès-verbal établi par Laura Pillet – secrétaire BiblioFr, le 17 juillet 2024